

qui berçait les peuples — consolait les pauvres et humanisait les riches.

C'est ce à quoi je pensais en lisant, l'autre jour, deux articles des "Etudes" des Pères de la Compagnie de Jésus, lesquels sous le titre: "Les fêtes Mariales de 1904", ont été publiés dans les livraisons du 20 mai et du 5 juin 1902 et signés par MM. René Marie de la Broise et Alain du Bec-Baussay (1).

Il ne s'agit pas, il est vrai, d'un quatorzième centenaire à célébrer, comme à Reims. Il ne s'agit pas même d'un centenaire. Mais le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception dont il est question, a cela de commun avec toutes les dates des grandes fêtes chrétiennes, qu'il participe en quelque manière à l'universalité et à la catholicité de l'Eglise!

Lorsqu'en 1854, Pie IX, de pieuse et douce mémoire, proclamait au nom de l'Eglise infallible, Marie, la mère de Jésus, Immaculée dans sa Conception, ce n'était pas une vérité nouvelle qu'il affirmait au monde. Tout ce qui était nouveau c'était la proclamation solennelle elle-même donnant comme dogme de foi, rigoureusement à croire, une vérité que d'éminents docteurs de l'Eglise avaient maintes fois exposée et que la piété des fidèles avait toujours si volontiers acceptée, une vérité aussi ancienne que le christianisme, on pourrait même dire aussi vieille que le monde, puisque c'est au Paradis Terrestre, à l'instant qui suivit la chute originelle, que Dieu affirma au serpent qu'il mettrait une éternelle inimitié entre lui, le tentateur, et la femme admirable de qui son fils devait naître dans le temps.

Comme tout s'enchaîne et s'harmonise dans le cycle des vérités religieuses, il est clair qu'une grande et solennelle

---

(1) Ces articles ont été publiés, depuis, en brochure sous le titre de : *Les Fêtes mariales de 1904*.—Prix, 15 cts, Victor Retaux, à Paris ; C. O. Beauchemin & Fils, à Montréal.